



Communauté de
Communes du
Canton de
Selongey

Pays Seine et Tilles en Bourgogne

Plan Climat-Energie Territorial

Comment planifier le développement des ENR en milieu rural?





Population : 4 Communautés de Communes
61 communes
21 000 habitants.

Situation géographique : Nord dijonnais : périurbain / rural
Qualité paysagère et naturelle importante : 49% en surface boisée
4% du stockage de carbone de la région Bourgogne
pour 1,3 % de la population régionale et 3,2 % de sa superficie.

Contexte de l'action

Actions soutenues et variées dotant le territoire d'un mix énergétique :

- ✓ **Premier parc éolien de Bourgogne (Canton de Saint-Seine)**
- ✓ **Charte Forestière du Pays: 11 chaufferies bois collectives**
- ✓ **12 000 m² de panneaux photovoltaïque : puissance 1,1 MW**
- ✓ **900 kWh de panneaux photovoltaïques installés sur les exploitations agricoles**
- ✓ **Chaufferie paille/bois d'Agroénergie chauffe le CEA Valduc**
- ✓ **Les transports Cordier ont signé une convention "Objectif CO₂"**
- ✓ **Développement de techniques agricoles innovantes**

1- Dynamisation des filières locales d'utilisation du bois



2- Développer les Energies Renouvelables



3- Le semis direct sous couvert

4- La méthanisation



5- Economies d'énergies



Devenir un territoire exemplaire favorisant :

- L'accueil de nouvelles populations ;
- L'amélioration du cadre de vie ;
- L'attractivité économique;
- L'image de la collectivité.



Tendre vers une plus grande autonomie énergétique du territoire

Le PCET permet ainsi au Pays Seine et Tilles :

- ✓ De développer de nouvelles filières économiques, basées notamment sur les énergies.
- ✓ D'apprécier la dépendance des activités et des habitants à la consommation d'énergies fossile et d'en déduire la vulnérabilité économique du territoire, dans un contexte de réduction des réserves d'hydrocarbures et d'augmentation significatives des coûts ;
- ✓ Et ainsi, de développer une stratégie de réduction des émissions de gaz à effet de serre du territoire .